**CLUB FRANÇAIS de l'AIREDALE TERRIER**
**& de DIVERS TERRIERS – (CFAT-DT)**

*Siège social* : Domaine de la Rainerie - 89130 VILLIERS SAINT BENOIT
☎ **0608999871** Courriel : **CFATDT@gmail.com** site : **www.cfatdt.com**

# DEMANDE DE CHAMPIONNAT des Expositions Nationales

## DORENAVANT IL FAUT UTILISER LE FORMULAIRE CHEN CI-DESSOUS

### Pièces à joindre (Scan ou photocopies)

Pour toute demande d'homologation, le chien postulant pour un titre de Champion devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger). Un chien résidant à l'étranger avec un copropriétaire français doit être confirmé avant de postuler pour le titre de champion

- **1 EXC** classé lors de la Nationale d'Elevage. (Slip de jugement + carton de récompense)
- **6 CACS** obtenus lors des expos à CACS (**nationales**) exclusivement (dont **1 en spéciale**) ou (**2 RCACS** en Spéciale) **en 24 mois maxi** (Slips de jugement + cartons de récompense)
- Test de Caractère **TC1**.
- **Empreinte ADN** Attention cet ADN doit être enregistré dans la base de données de la SCC sinon le dossier sera mis en attente
- **Pedigree complet** sur 3 générations

**Notez bien :**
La demande d'homologation doit être adressée **par le Club** à la SCC

Les Scan ou photocopies des justificatifs devront être faits en pleine page pour pouvoir identifier l'exposition, la date, la race, la classe d'engagement, toutes les croix des résultats doivent être apparentes sur le côté droit. Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires

**IMPORTANT:**

- ✓ Ecrire lisiblement, en caractères d'imprimerie.
- ✓ Indiquer E-mail pour vous confirmer l'enregistrement
- ✓ Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires.
- ✓ **Demande à adresser à ISABELLE BAUDY-NEYRET**
- ✓ par mail : **i.baudy.neyret.cfatdt@gmail.com (mode de transmission à privilégier)**
- ✓ ou par poste : Isabelle BAUDY-NEYRET - 47 Chemin des Corvées – 38260 PORTE-DES-BONNEVAUX (Attention : pas de courrier recommandé)

Pour les non-adhérents, faire parvenir avec les documents un chèque ou un virement de 15€ (par demande de d'homologation) à l'ordre du CFAT & DT, pour l'enregistrement de celle-ci.
(*Pour payer par virement :* **IBAN FR76 1027 8025 5200 0211 9490 161 - BIC : CMCIFR2A**)
tarif applicable à partir du 1er Janvier 2020

***20 races de terriers*** : Airedale, Australian, Bedlington, Border, Brésilien, Cesky, Glen of Imaal, Irish, Irish Soft Coated Wheaten, Japonais, Kerry Blue, Lakeland, Manchester, Norfolk, Norwich, Russe, Sealyham, Silky, Toy, Welsh